Ontario

Ministère de l'Énergie,
du Développement du Nord et des Mines

Formulaire de demande du Programme d'aide aux impayés d'énergie en raison de la COVID-19 pour les petites entreprises (Programme AIEC pour les petites entreprises) – électricité

Directives

Veuillez remplir une demande pour les impayés d'électricité pour votre petite entreprise enregistrée ou votre organisme de bienfaisance enregistré. Si vous avez déjà déposé une demande et reçu du financement en vertu du Programme AIEC pour les petites entreprises, vous pouvez déposer une fois de plus une demande. Si vous disposez d'un service de gaz naturel, vous pouvez également déposer une demande distincte pour obtenir une aide au titre du Programme AIEC pour les petites entreprises par l'intermédiaire de votre fournisseur de gaz naturel.

Une fois que vous aurez inscrit vos renseignements, veuillez signer ce formulaire et fournir votre consentement comme suit :

(a) si vous envoyez le formulaire de façon électronique, en tapant votre ou vos noms dans la section 4; ou

(b) si vous envoyez le formulaire par la poste, en imprimant le formulaire dûment rempli et en signant la section 4 à la main.

Veuillez vous assurer que les renseignements que vous fournissez sont complets et à jour.

Une fois rempli, le formulaire peut être envoyé par courriel, ou imprimé puis posté à votre entreprise de services publics. Cette dernière peut vous proposer d'autres moyens de soumettre votre demande, y compris, dans certains cas, par téléphone. Veuillez consulter le site Web de votre entreprise de services publics ou la joindre pour obtenir plus de détails.

Le financement au titre du Programme AIEC pour les petites entreprises est limité, et le fait de déposer une demande ne garantit pas que votre entreprise de services publics dispose encore de fonds. Les demandes seront traitées dans l'ordre de leur réception. Pour obtenir de l'information sur le Programme AIEC pour les clients résidentiels et les programmes d'aide relative aux frais d'électricité pour les ménages à faible revenu, veuillez consulter le site Web de la Commission de l'énergie de l'Ontario.

Admissibilité au programme

Vous êtes admissible à ce programme si vous répondez aux critères suivants :

1. À la date à laquelle vous faites votre demande, votre petite entreprise ou votre organisme de bienfaisance enregistré possède un compte actif auprès d'un distributeur d'électricité ou d'un fournisseur de compteurs divisionnaires d'unité. Vous devrez fournir votre numéro d'entreprise enregistrée ou votre numéro d'enregistrement d'organisme de bienfaisance.
2. Votre petite entreprise ou organisme de bienfaisance enregistré est classé comme client de service général de moins de 50 kilowatt (kW) si le compte est ouvert auprès d'un distributeur d'électricité, ou
3. Votre petite entreprise ou votre organisme de bienfaisance enregistré consomme moins de 150 000 kilowatt-heure (kWh) d'électricité par an si le compte est ouvert auprès d'un fournisseur de compteurs divisionnaires d'unité.
4. À la date à laquelle vous faites votre demande, votre petite entreprise ou votre organisme de bienfaisance enregistré a des impayés dus pour au moins une facture d'électricité depuis le 17 mars 2020, soit la date initiale où la situation d'urgence a été déclarée dans la province.

Si vous avez déjà reçu du financement en vertu de ce programme et que vous déposez une nouvelle demande parce que vous avez toujours des impayés dus, vous pourriez être admissible à un financement supplémentaire, jusqu'à concurrence d'un montant combiné total de 1 500 $.

 © Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2021

En cas d’inadmissibilité au Programme AIEC pour les petites entreprises, votre entreprise pourrait tout de même être admissible à des rabais sur son impôt foncier et ses factures d’énergie. Vous pouvez obtenir davantage de renseignements ici : ontario.ca/fr/page/entreprises-obtenez-de-laide-avec-les-couts-relatifs-la-covid-19.

De plus, vous pourriez être admissible au Programme AIEC pour votre résidence principale, ou encore aux programmes d’aide aux impayés d’énergie pour les foyers à faible revenu. Veuillez communiquer avec votre entreprise de services publics pour obtenir de l’information sur la façon de conclure une entente de paiement. Veuillez consulter le site Web de la Commission de l’énergie de l’Ontario pour plus de renseignements.

Ontario

Ministère de l'Énergie,
du Développement du Nord et des Mines

Formulaire de demande du Programme d'aide aux impayés d'énergie en raison de la COVID-19 pour les petites entreprises (Programme AIEC pour les petites entreprises) – électricité

Section 1 : Avis et consentement

Lorsque vous soumettez ce formulaire rempli à votre entreprise de services publics, ne fournissez aucune information personnelle. L'expression « renseignements personnels » a la même signification que celle qui lui est donnée dans la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*, L.R.O. 1990, chapitre F.31. Veuillez noter que les renseignements demandés dans ce formulaire sont des renseignements sur votre identité professionnelle (c'est-à-dire votre nom, votre titre et vos coordonnées professionnelles), et non des renseignements personnels.

Si des renseignements personnels sont fournis dans ce formulaire, ils seront recueillis par votre entreprise de services publics conformément aux lois sur la protection de la vie privée, telle que la *Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée* ou la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques* du gouvernement fédéral, ainsi qu'en vertu du permis que lui a accordé la Commission de l'énergie de l'Ontario au titre de la *Loi de 1998 sur la Commission de l'énergie de l'Ontario*.

Vos renseignements commerciaux sont recueillis dans le but d'administrer le Programme AIEC pour les petites entreprises,notamment, sans s'y limiter, pour déterminer votre admissibilité au Programme AIEC pour les petites entreprises.

De plus, votre entreprise de services publics pourrait utiliser les renseignements personnels déjà obtenus de votre part aux fins d'administration de votre compte de services publics (p. ex., toute donnée qui porte sur la facturation, les paiements de factures), dans le but d'évaluer votre admissibilité au Programme AIEC pour les petites entreprises et d'administrer ce programme.

Le financement au titre du Programme AIEC pour les petites entreprises est fourni par le gouvernement de l'Ontario. Dans la mesure où, pour vérifier et déterminer si vous êtes admissible au Programme AIEC pour les petites entreprises ou pour administrer ce programme, il peut être nécessaire que votre entreprise de services publics transmette vos renseignements au ministère de l'Énergie, du Développement du Nord et des Mines. Si le ministère de l'Énergie, du Développement du Nord et des Mines demande des renseignements, notamment des renseignements personnels contenus dans ce formulaire, afin de verifier votre admissibilité au Programme AIEC pour les petites entreprises ou pour répondre aux besoins d'audit liés à l'administration du Programme AIEC pour les petites entreprises, votre entreprise de services publics les lui fournira. Le ministère de l'Énergie, du Développement du Nord et des Mines pourrait communiquer avec vous pour obtenir plus de renseignements dans le cadre de son audit. Nous vous invitons à conserver tous les documents qui démontrent que vous êtes admissible au Programme AIEC pour les petites entreprises.

En remplissant et envoyant ce formulaire de demande, vous consentez à la collecte, à l'utilisation et à la divulgation de vos renseignements, y compris vos renseignements personnels comme décrit ci-dessus.

Les coordonnées de la personne qui peut répondre aux questions au sujet de la collecte des renseignements indiqués dans ce formulaire se trouvent sur le site Web de votre entreprise de services publics.

 © Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2021

Section 2 : Exigences liées à l'admissibilité au programme

1. Présentez-vous une demande de soutien à une petite entreprise ou à un organisme de bienfaisance enregistré?

   ☐ Oui ► Si vous avez répondu « Oui », veuillez fournir votre numéro d'entreprise enregistrée ou votre numéro d'enregistrement d'organisme de bienfaisance.

   ☐ Non ► Si vous avez répondu « Non », mentionnons que le Programme AIEC pour les petites entreprises est un programme ciblé conçu pour aider certains clients pendant cette période difficile. La réponse que vous avez choisie signifie que votre petite entreprise ou votre organisme de bienfaisance enregistré ne répond pas aux critères d'admissibilité du programme.

2. À la date à laquelle vous faites votre demande, votre petite entreprise ou votre organisme de bienfaisance enregistré dispose-t-il de l'un ou l'autre de ces éléments :

   (a) un compte actif auprès d'un distributeur d'électricité en tant que client de service général de moins de 50 kW; ou

   (b) un compte actif auprès d'un fournisseur de compteurs divisionnaires d'unité et une consommation inférieure à 150 000 kWh d'électricité par an?

   ☐ Oui ► Si vous avez choisi « Oui », votre entreprise d'électricité vérifiera cette information.

   ☐ Non ► Si vous avez répondu « Non », mentionnons que le Programme AIEC pour les petites entreprises est un programme ciblé conçu pour aider certains clients pendant cette période difficile. La réponse que vous avez choisie signifie que votre petite entreprise ou votre organisme de bienfaisance enregistré ne répond pas aux critères d'admissibilité du programme.

3. À la date à laquelle vous faites votre demande, votre petite entreprise ou votre organisme de bienfaisance enregistré a-t-elle ou a-t-il des impayés dus pour au moins une facture d'électricité depuis le 17 mars 2020?

   ☐ Oui ► J'ai des impayés dus pour au moins une facture d'électricité depuis le 17 mars 2020.
   Si vous avez répondu « Oui », votre entreprise d'électricité vérifiera cette information.

   ☐ Non ► Si vous avez répondu « Non », mentionnons que le Programme AIEC pour les petites entreprises est un programme ciblé conçu pour aider certains clients pendant cette période difficile. La réponse que vous avez choisie signifie que votre petite entreprise ou votre organisme de bienfaisance enregistré ne répond pas aux critères d'admissibilité du programme.

4. Avez-vous déjà soumis une demande et reçu du financement en vertu du Programme AIEC pour les petites entreprises?

   ☐ Oui ► Si vous avez répondu « Oui » et que vous êtes admissible, le montant total combiné de votre financement précédent et du financement supplémentaire n'excédera pas le nouveau crédit maximum de 1 500 $.

   ☐ Non ► Si vous avez répondu « Non » vous pourriez être admissible à un financement pouvant atteindre le nouveau crédit maximum de 1 500 $.

Section 3 : Renseignements sur le compte de services publics

Avant de commencer, assurez-vous d'avoir en main un exemplaire de votre facture à titre de référence.

Renseignements sur le compte de services publics : Veuillez entrer vos renseignements exactement comme ils figurent sur la facture de services publics de votre petite entreprise ou de votre organisme de bienfaisance enregistré. Si les renseignements ne sont pas saisis tels qu'ils figurent sur la facture de services publics de votre petite entreprise ou de votre organisme de bienfaisance enregistré, votre demande ne pourra pas être traitée tant que les renseignements ne seront pas corrigés et vérifiés.

1. Votre entreprise de services publics

2. Numéro de compte de services publics

Nom du compte

Nom de la personne autorisée à agir pour le compte

Nom de famille	Prénom

Adresse de service du compte

3. Votre numéro d'entreprise enregistrée ou votre numéro d'enregistrement d'organisme de bienfaisance

4. Les coordonnées de votre petite entreprise ou de votre organisme de bienfaisance enregistré (veuillez fournir le numéro de téléphone ou l'adresse courriel auxquels il sera le plus facile pour votre entreprise de services publics de vous joindre si elle a des questions sur votre demande)

Numéro de téléphone (domicile, travail ou cellulaire)	Adresse courriel

Section 4 : Déclaration

En signant ci-dessous,

a) je déclare que les renseignements que j'ai fournis dans cette demande sont exacts et véridiques; et

b) je consens à la collecte, à l'utilisation et à la divulgation de mes renseignements, y compris mes renseignements personnels, s'il y a lieu, comme présenté dans ce formulaire.

Nom de la personne autorisée à agir pour le compte

Nom de famille	Prénom

(signez à la main ou tapez votre nom) Date (aaaa/mm/jj)

Veuillez envoyer ce formulaire par la poste ou par courriel à votre entreprise de services publics de votre petite entreprise ou de votre organisme de bienfaisance enregistré. L'adresse courriel et l'adresse postale sont indiquées sur le site Web de l'entreprise de services publics. Cette dernière peut vous proposer d'autres moyens de soumettre votre demande, y compris, dans certains cas, par téléphone. Veuillez consulter le site Web de votre entreprise de services publics ou la joindre pour obtenir plus de détails.

Votre entreprise de services publics examinera votre demande et vous indiquera si vous êtes admissible au Programme AIEC pour les petites entreprises. Si votre demande est approuvée, un montant de crédit unique apparaîtra sur votre prochaine facture ou la suivante, selon où vous en êtes dans le cycle de facturation.

Sauvegarder Imprimer Effacer